

## INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

### 1. RÉFÉRENCE

**Référence du dossier : 5000-0018**

Demande du : 24/08/2020

Date d'inscription à l'inventaire : 01/10/2020

Date de mise à jour : --/--/2020

### 2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

#### 2.1. NOM

**Asbl « Tapis de Fleurs de Bruxelles » (BE 0445.932.160)**

**Représenté par : (le mandaté)**

Madame  Monsieur

Nom : PONCIN

Prénom : Richard

Fonction : Administrateur délégué

**Personne(s) de contact :**

Madame  Monsieur

Nom : Goethals

Prénom : Karel

Adresse : Hôtel de Ville de Bruxelles – Grand-Place – 1000 Bruxelles

Téléphone: ++32485.82.96.52

E-mail : karel.goethals@flowercarpet.be

### 3. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT / DÉNOMINATION

#### Tapis de fleurs de Bruxelles

##### 3.1. DOMAINE(S) CONCERNÉ(S)

- Traditions et expressions orales, langues
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels, événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat
- Autre(s) :

##### 3.2. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT

Expression par excellence de l'art éphémère puisque l'œuvre est appelée à disparaître au bout de seulement quatre jours d'exposition, la tradition de créer et de mettre en place, tous les deux ans, le week-end du 15 août – début de la floraison des bégonias –, un immense tapis de fleurs sur la Grand-Place de Bruxelles remonte à 1971.

La création des premiers tapis de fleurs en Belgique date de 1952 (Knokke, Audenarde, Sint-Niklaas), mais il faudra attendre 1971 pour que, à l'initiative du Collège des Bourgmestres et Échevins de la Ville de Bruxelles et de Monsieur Stautemas, président de la Fédération professionnelle des Horticulteurs et Pépiniéristes belges (AVBS), la Grand-Place accueille la première œuvre éphémère de bégonias dont le thème était les arabesques ornementales. Depuis lors, ce ne sont pas moins de 21 tapis de fleurs qui ont été réalisés révélant toute la créativité et le savoir-faire des artisans floraux. À chaque édition, une création spécifique est réalisée par les membres de l'asbl « Tapis de Fleurs de Bruxelles », des fleuristes, des créateurs et une importante communauté de volontaires associés à l'évènement et venant de toute la Belgique voire, pour certaines occasions, du monde entier.

Installé face à l'Hôtel de Ville, le tapis, mesurant 70 m x 24 m et composé pour l'essentiel de milliers de pétales de bégonias, est assemblé en moins de huit heures. Les thèmes du Tapis de Fleurs sont soigneusement choisis en référence à l'histoire de la Belgique et surtout de Bruxelles en mettant en valeur son rôle au sein de l'Europe et de la communauté internationale que ce soit par la commémoration d'évènements (années thématiques, présidence européenne...) ou par la mise à l'honneur d'un pays hôte (Japon, Guanajuato au Mexique...). La création, oscillant entre tradition et modernité, met magnifiquement en valeur la Grand-Place de Bruxelles qui lui sert en retour d'écrin architectural précieux. L'osmose qui se crée entre l'œuvre éphémère qui couvre les pavés de la Grand-Place, reconnue au

patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998, est totale et procure tant à l'équipe de créateurs qu'aux Bruxellois et visiteurs occasionnels un sentiment de fierté, de plaisir et de ravissement en participant à un évènement exceptionnel d'une haute valeur esthétique. Lieu ancestral d'échange, l'accès à la Grand-Place reste gratuit et accessible à tous pendant les 4 jours (et 4 nuits) que dure l'évènement. On peut estimer que, tous les deux ans, entre 150.000 et 200.000 personnes se déplacent pour voir le Tapis de Fleurs sur la Grand-Place de Bruxelles devenu un incontournable de l'agenda culturel bruxellois.

Le choix du thème s'élabore deux ans à l'avance selon des critères précis relatifs à l'histoire, à la symbolique de la Ville et/ou aux propositions d'artistes ou de créateurs. Il n'en faut pas moins pour choisir le thème, dessiner le projet, évaluer puis faire pousser le nombre de bégonias en tenant compte des coloris. La veille de l'évènement, le dessin « grandeur nature » du tapis est reporté sur une feuille transparente. Le lendemain, la centaine de bénévoles donne vie au dessin de 1.680 m<sup>2</sup> en tenant compte des nuances de fleurs spécifiquement sélectionnées pour composer cette composition florale aux couleurs chatoyantes. Pour finaliser une création, il faut compter environ 300 fleurs par m<sup>2</sup>, soit plus de 500.000 bégonias, parfois aussi des dahlias si les bégonias viennent à manquer, complété de gazon et autres matériaux naturels. Une composition musicale accompagne régulièrement la création du tapis.

C'est essentiellement par leur talent, leur expérience et leur patience que les aînés transmettent aux plus jeunes leur savoir-faire. Le travail de pose des fleurs est très méticuleux et nécessite beaucoup d'attention. Art populaire, le tapis fait appel à de nombreux bénévoles pour sa mise en place.

### 3.3. COMMUNAUTÉ(S) OU GROUPE(S) CONCERNÉ(S)

Les communautés concernées par le Tapis de Fleurs sont :

- Les pratiquants qui conçoivent et transmettent la tradition florale, c'est-à-dire les artistes du Tapis de Fleurs de Bruxelles, les membres de la Fédération professionnelle des Horticulteurs et Pépiniéristes Belges (AVBS), les Floralies Gantoises ex Société Royale d'Agriculture et d'Herbologie de Gand (*Koninklijke Maatschappij voor Landbouw en Plantkunde* - 1818), les fleuristes des pays invités/participants membres de l'Association Internationale des Arts Éphémères (*Comisión Gestora Internacional de Alfombristas de Arte Efímero*), ainsi que de nombreux bénévoles. Environ 120 personnes collaborent au projet.

- Les visiteurs: la réalisation du tapis attire non seulement de nombreux visiteurs bruxellois, mais aussi des curieux occasionnels venus de toutes les provinces du pays, ainsi que de très nombreux spectateurs venus du monde entier pour admirer la célèbre Grand-Place lors de cet évènement spécial. Entre 150.000 et 200.000 visiteurs sont présents.

- Les instances : locales (la Ville de Bruxelles), régionales (la Région de Bruxelles-Capitale) et fédérales soutiennent l'action de l'asbl, entre autres en donnant accès à la Grand-Place, en mettant à leur disposition les forces de polices locales, en octroyant des fonds et en utilisant l'image du Tapis de Fleurs de Bruxelles sur la Grand-Place pour promouvoir la Belgique.

### 3.4. LOCALISATION

Le Tapis de Fleurs est installé sur la Grand-Place de Bruxelles en face de l'Hôtel de Ville et de la Maison du Roi.

## 4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT

### 4.1. LANGUE(S), REGISTRE(S), NIVEAU(X) DE LANGUE IMPLIQUÉ(S)

La grande majorité de la communauté concernée, participants et assistance, est bilingue français-néerlandais. La langue anglaise est également utilisée pour dialoguer avec les différents intervenants lorsque des associations florales internationales participent à l'évènement.

### 4.2. INDICATION DES EXPRESSIONS IMMATÉRIELLES

Un tapis de fleurs est un dessin réalisé sur le sol avec des fleurs ou des pétales de fleurs, à l'origine, essentiellement lors de fêtes religieuses. Voué à disparaître au bout de quelques heures ou quelques jours, il est l'expression par excellence de ce mouvement artistique que l'on nomme Art éphémère.

Le choix du thème s'élabore deux ans à l'avance selon des critères précis relatifs à l'histoire, à la symbolique de la Ville et/ou aux propositions d'artistes ou de créateurs. Il est défini par le Comité scientifique et artistique de l'asbl.

Pour donner jour au Tapis de Fleurs, plusieurs étapes sont nécessaires :

- le choix du thème ;
- les recherches et l'élaboration picturale des motifs ;

- les coloris à définir pour commander les quantités de bulbes nécessaires ;
- le nombre final de fleurs requises pour le dessin ;
- les matières annexes utilisées à déterminer : gazon, copeaux de bois, sciure teinte (pour remplacer les couleurs qui n'existent pas dans les bégonias) et, si besoin, du sable pour stabiliser l'œuvre ;
- la réalisation des motifs grandeur nature ;
- la pose de gazon et de guides de remplissage sur les pavés de la Grand-Place ;
- la composition florale proprement dite réalisée par des artisans bénévoles en à peine huit heures.

Pendant plusieurs mois les producteurs de fleurs plantent et soignent les bégonias afin d'obtenir avec précision les coloris et les quantités nécessaires à l'élaboration du tapis. Le moment venu, les horticulteurs cueillent, emballent et transportent rapidement les fleurs vers la Grand-Place de Bruxelles afin d'assurer la longévité de la tapisserie éphémère. Pour le Tapis de Fleurs, il faut compter environ 300 fleurs par m<sup>2</sup>, soit plus de 500.000 bégonias, parfois aussi des dahlias si les bégonias viennent à manquer.

La veille de l'évènement, le dessin « grandeur nature » du tapis est reporté sur une feuille transparente. Le lendemain, la centaine de bénévoles colorie le dessin géant de 1.680 m<sup>2</sup> en tenant compte des nuances de fleurs et en les maintenant très proches les unes des autres.

Pour son montage, le tapis est divisé en trois grandes parties. Celles-ci sont à leur tour divisées en petits carrés d'environ 2 m sur 2. Chaque petit carré est attribué à une équipe dirigée par un responsable technique. Chaque équipe dispose d'une partie du dessin et d'un code couleurs chiffré qui correspond au dessin. Le responsable technique possède le dessin final et, en cas d'erreur de son groupe, rectifie la pose de fleurs. Le travail de pose des fleurs est très méticuleux et nécessite beaucoup d'attention. C'est par leur talent, leur expérience et leur patience que les aînés transmettent aux plus jeunes leur savoir-faire. Le Directeur technique quant à lui vérifie l'ensemble du travail. Il est également responsable du démontage du Tapis de Fleurs et de redonner l'aspect initial de la Grand-Place.

### **La musique :**

Un artiste associé (Grégoire Dune) crée, réarrange ou ajuste à chaque édition une composition musicale qui s'inspire du thème choisi pour le tapis. En fonction de ce thème, il collabore également avec des musiciens étrangers ou locaux. Cette composition musicale accompagne le spectacle d'inauguration le jour du montage du tapis, ainsi qu'un spectacle « son et lumière » qui a lieu tous les soirs lors de l'exposition du tapis.

#### 4.3 INDICATION DES ÉLÉMENTS MATÉRIELS ASSOCIÉS Instruments, objets, artefacts, lieux ...

##### **Le lieu :**

La Grand-Place de Bruxelles : cœur historique de Bruxelles de style gothique et baroque, la Grand-Place est considérée par ses admirateurs comme « la plus belle place du monde ».

Mondialement renommée pour sa richesse ornementale et esthétique, elle est bordée par les maisons des corporations, l'Hôtel de Ville et la Maison du Roi. L'ensemble de la Grand-Place est classé comme monument et site et est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998. On ne pouvait rêver plus bel écrin pour le Tapis de Fleurs qui, en retour, lui confère un charme tout particulier la présentant sous un angle de vue différent, renouvelé tous les deux ans, où se mêlent poésie florale et ravissement des yeux. Le balcon de l'Hôtel de Ville est utilisé comme lieu d'observation privilégié. Le musée de la Maison du Roi et tous les commerçants des alentours ouvrent leurs fenêtres aux spectateurs.

##### **Les fleurs :**

###### ***Begonia tuberosa grandiflora***

Le robuste bégonia tubéreux donne beauté et fraîcheur aux tapis. La Belgique est le plus important producteur au monde de bégonias : 35 millions de bulbes chaque année. 80% de la production totale, cultivée presque exclusivement dans la zone de Gand depuis 1860, est exportée à travers le monde. Originaire des Antilles, il résiste à toutes les conditions météo : soleil intense, vents violents, pluie, froid. Le bégonia se décline en une vaste palette : blanc, jaune, orange ou rouge, en passant par toutes les nuances de rose, à fleur simple ou double. Seules des fleurs locales de culture durable (qui ne sont pas traitées avec des pesticides) sont utilisées. Les pétales utilisés sont en fait considérés comme des produits résiduels/déchets, le produit final étant les bulbes.

Le jour avant l'ouverture, les espaces entre les motifs floraux sont comblés à l'aide de gazon enroulé. Les fleurs sont tellement serrées qu'elles ne s'envolent pas et créent leur propre microclimat. Le gazon est arrosé lors de grosses chaleurs pour éviter qu'il ne rétrécisse. Si le temps est trop humide, l'herbe peut pousser de 4 à 5 cm en 3 jours. Les fleurs restent fraîches et gardent leur éclat pendant quatre journées.

À la fin de l'évènement, l'herbe est automatiquement réutilisée, les copeaux et la sciure sont conservés, quant aux pétales de fleurs ils sont compostés après l'évènement par les services des Espaces Verts pour faire fleurir les parterres de la Ville de Bruxelles.

#### 4.4. HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

En Europe occidentale, cette coutume est la plupart du temps liée aux processions du Saint-Sacrement de la Fête-Dieu, mais aussi parfois à l'Assomption ou à d'autres fêtes de la Vierge Marie. En Amérique latine, la réalisation de tapis de sciure colorée et de fleurs serait une tradition héritée des Mayas, et aujourd'hui associée aux processions de la Semaine sainte ou de la Fête-Dieu.

C'est donc sur base d'une très ancienne tradition de tapis floraux éphémères et de corsos fleuris que l'architecte paysagiste E. Stautemas (1927-1998) réintroduit la tradition d'un tapis floral principalement constitué de milliers de bégonias belges déposés en moins de 8 heures par les horticulteurs et les fleuristes aidés par leurs enfants et famille, des amateurs de fleurs curieux d'apprendre la tradition, des artistes-créateurs, des professionnels techniques et des élèves d'écoles professionnelles.

La création des premiers tapis de fleurs en Belgique date de 1952 (Knokke, Audenarde, Sint-Niklaas), mais il faudra attendre 1971 pour que, à l'initiative du Collège des Bourgmestres et Échevins de la Ville de Bruxelles et de Monsieur Stautemas, président de la Fédération professionnelle des Horticulteurs et Pépiniéristes Belges (AVBS), la Grand-Place accueille la première œuvre éphémère de bégonias dont le thème était les arabesques ornementales.

La créativité et le savoir-faire des artisans floraux et les thèmes proposés font rêver depuis lors :

- 1971: Arabesques ornementales
- 1976: Inspiration « Parcs et Jardins »
- 1979: Célébration du millénaire de Bruxelles (*Bruocsella*)
- 1980: Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique
- 1986: Mise en valeur des armoiries des Corporations de Bruxelles
- 1988: Tapis « chinois » inspiré des tapis de la province chinoise de Xinjiang
- 1990: W.A. Mozart (année thématique commémorant les 200 ans de la mort du musicien)
- 1992: Célébration de Bruxelles, capitale de l'Europe (ainsi que commémoration des 500 ans de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb)
- 1994: Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Bruxelles

- 1996: Tapis inspiré des jardins à la française
- 1998: Tapis imaginaire inspiré par des dessins de tribus semi-nomades du nord-est de la Turquie
- 2000: Hommage à la Ville de Bruxelles par une composition originale inspirée des dentelles bruxelloises
- 2002: Versailles
- 2004: L'Art nouveau (année thématique)
- 2006: Le Moyen-Âge et l'alchimie
- 2008: La manufacture de tapisserie de la Savonnerie (en l'honneur de la France chargée de la Présidence du Conseil de l'Union européenne)
- 2010: « L'Europe au cœur de Bruxelles » (célébration de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne)
- 2012: Tapis inspiré des arts du continent africain (panel des arts en provenance de plusieurs pays africains)
- 2014: Hommage aux « 50 ans de présence turco-marocaine en Belgique »
- 2016: Célébration des 150 ans d'amitié belgo-japonaise
- 2018: Mise à l'honneur de la ville de Guanajuato, fleuron culturel du Mexique. Par ailleurs, en marge du Tapis de Fleurs sur la Grand-Place, neuf tapis de fleurs représentant une partie de la Grand-Place et huit monuments du patrimoine mondial ont été réalisés devant la Bourse de Bruxelles. Cette présentation unique et exclusive, intitulée *Monuments of Unesco in Flowers*, a été représentée par des délégations venant du Japon, du Mexique, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de Malte et de la Belgique.
- 2020: Edition reportée à cause de la crise sanitaire du Covid 19. Spectacle son et lumière projeté sur les façades de l'hôtel de Ville évoquant les tapis précédents.

À ces tapis s'ajoutent d'autres créations réalisées à Leuven, Gent, Zottegem, Seneffe ou Bruxelles. La reconnaissance du talent des créateurs/artisans belges ayant dépassé les frontières de la Belgique, l'asbl Tapis de Fleurs de Bruxelles est régulièrement approchée par d'autres associations afin de collaborer à leurs créations. C'est ainsi que plusieurs pays membres de l'Association Internationale des Arts Éphémères sont venus réaliser huit petits

tapis sur la place de la Bourse à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de la Grand-Place à l'UNESCO. avec les matériaux belges mis à leur disposition.

Depuis septembre 2012, l'asbl est membre actif de l'Association Internationale des Arts Ephémères (*Comisión Gestora Internacional de Alfombristas de Arte Efímero*), laquelle réunit des associations et artistes qui partagent les mêmes valeurs et objectifs que celles de l'asbl bruxelloise. L'Association Internationale se compose de 30 membres venant d'Europe, d'Amérique et d'Asie qui, lors de leurs colloques et assemblées générales, partagent leurs conceptions de l'art éphémère et échangent leur savoir-faire. À titre d'exemple, lors du VII Congrès international des Arts Ephémères tenu en 2018, 26 délégations venant d'Espagne et d'autres pays dont le Tibet, la Corée du Sud ou le Mexique ont montré les différentes manières de capturer et d'exécuter le concept d'art éphémère. (<https://alfombrasdeserrin.com/comision-gestora-internacional-de-arte-efimero/>)

Par ailleurs, au fil des éditions, un thème musical est spécifiquement composé en lien avec la thématique annuelle et un spectacle son et lumière accompagne le soir la création éphémère.

#### **4.5. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL** Fonctions, valeurs : rôle des genres, des jeunes ...

La réalisation du Tapis de Fleurs de Bruxelles fait partie de la vie socio-culturelle de la Ville de Bruxelles et de sa Région. Il contribue à l'aura de Bruxelles et de la Belgique à l'étranger. Bien que la date de l'évènement se déroule un 15 août, la symbolique du Tapis de Fleurs de Bruxelles reste laïque. Cette date a été choisie car elle correspond au début de la floraison des bégonias et qu'en 1971, date de sa création, il n'y avait pratiquement aucune activité de grande envergure sur la Grand-Place au mois d'août.

Les artisans/créateurs/bénévoles sont issus de toutes les régions du pays ou d'autres pays favorisant ainsi les échanges de savoir-faire technique de travail floral. On observe une excellente entente et un respect mutuel entre les différents groupes linguistiques.

Traditionnellement, les visiteurs viennent de tous les coins de Belgique. Au fil des années, on constate un grand engouement des amateurs d'autres pays attirés par le renom de l'évènement, reconnaissance à laquelle concourt le choix des thématiques soulignant le rôle de Bruxelles sur le plan international.

Toutes les générations et tous les genres sont représentés parmi les monteurs, les bénévoles et les associations participantes. Il existe entre elles un échange et une transmission de la

pratique de l'élaboration des tapis de fleurs. Les participants sont des personnes de différents groupes horticoles, des étudiants ou des amoureux des fleurs.

Les manifestations d'art éphémère sont fréquentes en Belgique et apparaissent sous différentes formes : sculpture sur sable, sculpture sur glace, tags, fresques géantes... Le Tapis de Fleurs de Bruxelles, né il y a près de 50 ans, en est certainement l'un des plus anciens représentants. Contrairement à d'autres modes d'expression éphémère, sa réalisation est très structurée et respecte tout à fait son environnement urbain et le patrimoine protégé de la Grand-Place qui lui sert d'écrin. Il participe à recréer le paysage historique en lui donnant une dimension nouvelle et originale le temps de son exposition.

#### **4.6. CONTEXTE SUPRA-RÉGIONAL** Le cas échéant, situer l'élément dans une perspective géographique plus large.

Il existe dans tous les continents des traditions de tapis de fleurs dont les techniques et les fleurs et/ou les matériaux diffèrent, comme du sable coloré, des pierres minuscules, des écorces moulues et teintées, de la poussière de lave...

Le savoir-faire du Tapis de Fleurs de Bruxelles, essentiellement fabriqué à base de fleurs, lui a valu, par son originalité, d'être exporté aux quatre coins du monde: Tokyo (Japon), Tel-Aviv (Israël), Espagne, Italie, Prague (République Tchèque), États-Unis, Pologne, Mexique...

Les créations se font en collaboration avec l'Association Internationale des Arts Ephémères (*Comisión Gestora Internacional de Alfombristas de Arte Efímero*), les Florales Gantoises ex Société Royale d'Agriculture et d'Herbologie de Gand (*Koninklijke Maatschappij voor Landbouw en Plantkunde - 1818*) et l'AVBS (Fédération professionnelle des Horticulteurs et Pépiniéristes Belges).

L'asbl collabore avec l'Association Internationale des Arts Ephémères à l'occasion du Tapis de Fleurs de Bruxelles et également des colloques/congrès. Cette collaboration consiste à travailler sur un thème commun en montrant les différences de savoir-faire des artistes concernés comme les techniques de pose des fleurs, l'utilisation d'autres matériaux naturels et locaux (sables, pétales, pierres...).

Toutes ces associations œuvrent à la pérennité d'un savoir-faire ancestral, organisent des rencontres de travail ainsi que des colloques afin que les différentes traditions perdurent. Pour cette raison et de commun accord avec l'Association Internationale, un dossier de reconnaissance des tapis de fleurs comme art éphémère sur la liste représentative de l'UNESCO est en cours de préparation pour être introduit en 2021.

## 5. ROLES DES DÉTENTEURS ET PRATICIENS DE L'ÉLÉMENT

### 5.1. LES PRATICIENS (CEUX QUI (SE) PRODUISENT ET TRANSMETTENT

L'équipe créative et technique belge de l'asbl se compose de :

- Mark Schautteet (M) - dessinateur/graphiste, architecte floral
- Karel Goethals (M) - développeur/communicateur
- Annette Katz (F) - fondatrice de l'asbl, conceptrice
- Pieter Toebaert (M) - artiste floral
- Ariane Glikerman (F) - graphiste/dessinatrice
- Koen Vondenbusch (M) - directeur technique

Lors de collaborations avec d'autres pays, des artistes et spécialistes étrangers se joignent à l'équipe (cfr Ms Fujie Suzuki, jeune designer japonaise, ou Ms Ana Rosa Aguilar Aguado, graphiste mexicaine).

### 5.2. CEUX QUI ASSISTENT ET SOUTIENNENT

L'asbl Tapis de Fleurs de Bruxelles – dont le siège est situé à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, Grand-Place – jouit du soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Ville de Bruxelles, de la Loterie Nationale et de nombreux commerçants et restaurateurs, sponsors privés de la Grand-Place et alentours. Le Tapis de Fleurs de Bruxelles a besoin de ces appuis financiers pour exister.

Durant la législature 2018-2024 du collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles, la Présidente du Tapis de Fleurs de Bruxelles est:

- Mme Delphine Houba (F) – Échevine de la Culture, du Tourisme et des grands Évènements

et comme précisé dans les statuts de l'asbl Tapis de Fleurs de Bruxelles, un deuxième membre du Collège est désigné durant son mandat, à savoir :

- Fabian Maingain (M) – administrateur et représentant de la Ville de Bruxelles (Échevin des Affaires économiques, de l'Emploi, de la Smart City et de la Simplification administrative)
- Richard Poncin (M) – administrateur délégué



- Annette Katz (F) – administratrice responsable relations internationales
- Koen Vondenbusch (M) – administrateur responsable technique
- Wim Hellemans (M) – administrateur trésorier
- Olivier Barry (M) – administrateur vérificateur aux comptes
- Marc Van Muylders (M) – administrateur vérificateur aux comptes

Les autres membres de l'association sont:

- Madeleine Cantaert (F) – membre
- Michel Culot (M) – membre
- Doris Forster (F) – membre
- Maria Francesch Serra (F) – membre
- Gloria Garcia Fernandez (F) – membre
- Filip Goossens (M) – membre
- Bernard Helson (M) – membre
- Mark Schautteet (M) – membre
- Julien Schreiber (M) – membre
- Pieter Toebaert (M) – membre
- Eddy Van Hoecke (M) – membre
- Liselotte Vanderheyden (F) – membre
- Michel Van Roye (M) – membre
- Arnaud Wittmann (M) – membre

On peut estimer que tous les deux ans, entre 150.000 et 200.000 personnes se déplacent pour voir le Tapis de Fleurs sur la Grand-Place de Bruxelles. Les autorités communales et des invités ponctuels (Ambassadeur/drice des pays représentés) y assistent et/ou soutiennent l'évènement.

Enfin, grâce à la presse locale et internationale et les réseaux sociaux, l'évènement bénéficie d'une large couverture médiatique. Les autres 18 communes de l'agglomération Bruxelles relayent également l'évènement tout comme l'agence de promotion touristique et culturelle de la Région « VisitBrussels », la Société des Transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) et la Société nationale des Chemins de fer belges (SNCB).

### 5.3. CEUX QUI GERENT ET ORGANISENT

La réalisation du Tapis de Fleurs de Bruxelles est organisée par le biais d'une association sans but lucratif créée en 1991. Tout en tendant à la parité des genres, elle veille à l'organisation et au bon déroulement de l'évènement aidée par une équipe de bénévoles.

Les critères pour faire partie de l'association sont :

- l'intérêt pour l'évènement ;
- la connaissance des techniques horticoles ;
- l'apport intellectuel et artistique.

### 5.4. INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ASSOCIÉES

La Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles, la Loterie Nationale et de nombreux commerçants et restaurateurs autour de la Grand-Place de Bruxelles.

Les Florales Gantoises, ex-Société Royale d'Agriculture et d'Herbologie de Gand (*Koninklijke Maatschappij voor Landbouw en Plantkunde*) qui aide l'asbl à la décoration des balcons de l'Hôtel de Ville et de la Maison du Roi, l'AVBS (Fédération professionnelle des Horticulteurs et Pépiniéristes Belges).

## 6. ÉTAT, VIABILITÉ ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

### 6.1. MODES DE TRANSMISSION ACTUELS

En 1991, il a été décidé de créer l'association sans but lucratif (asbl) « Tapis de Fleurs de Bruxelles » afin de pérenniser la création biennale du Tapis de Fleurs de la Grand-Place de Bruxelles. Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'asbl se réunissent

régulièrement pour assurer la continuité et le développement du projet. Jusqu'en 2017, Mme Annette Katz, en tant qu'administratrice déléguée, était responsable de la gestion quotidienne de l'asbl. À sa retraite en 2017, elle a passé le flambeau à une nouvelle équipe, plus jeune, sous la direction de Richard Poncin. Ainsi la succession est assurée.

C'est par leur talent, leur expérience et leur patience que les aînés transmettent aux plus jeunes leur savoir-faire. Depuis plusieurs années, l'association s'attelle à impliquer activement des jeunes bénévoles dans la création du projet. À cette fin, elle travaille en étroite collaboration avec le secteur associatif de la Ville de Bruxelles, les écoles et certaines émissions télévisées pour les jeunes. Des ateliers d'initiation à la création de tapis de fleurs pour enfants et jeunes sont parfois organisés mais pas de manière structurelle.

A ce stade, il n'existe pas de formations spécifiques relatives aux tapis de fleurs dans le milieu horticole ou autre. Les familles qui possèdent les champs de bégonias transmettent par le geste et oralement à leurs enfants leur connaissance et le savoir-faire de la culture et des tapis.

En termes de communication, l'association forme néanmoins à chaque édition une vingtaine d'étudiants à l'histoire et aux traditions du Tapis de Fleurs de Bruxelles, pour qu'ils puissent en informer au mieux les visiteurs.

## **6.2. PRATIQUES TRADITIONNELLES RÉGISSANT OU LIMITANT L'ACCÈS À L'ÉLÉMENT OU À CERTAINS ASPECTS DE CELUI-CI**

Tout amateur souhaitant participer au processus est le bienvenu au sein de l'association ou comme bénévole. Le Tapis de Fleurs est l'expression d'un art public, ouvert gratuitement à tout un chacun sur la Grand-Place de Bruxelles. Il n'y a aucune restriction d'accès. Par ailleurs, les progrès technologiques permettent de suivre, depuis une webcam située sur la Grand-Place, l'ensemble de la construction du tapis de fleurs et le résultat final.

## **6.3. VIABILITÉ DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS, DISPONIBILITÉ DES BIENS/OBJETS MATÉRIELS ASSOCIÉS**

Depuis sa création en 1971, l'évènement est bien vivace et ancré dans les habitudes des Bruxellois et des amateurs d'art floral. Son passage à une fréquence biennale depuis 1986 en fait un rendez-vous incontournable de l'agenda culturel de Bruxelles (son annulation cette année 2020 en raison de la crise sanitaire exceptionnelle a occasionné de vifs regrets auprès des fidèles). Son impact sur la renommée de Bruxelles, ainsi qu'en matière de retour économique sur la ville, ne suscite aucune remise en question de la part des autorités locales ou régionales.

Contrairement à d'autres mode d'expression éphémère, la réalisation du Tapis de Fleurs est très structurée et respecte tout à fait son environnement urbain et le patrimoine protégé de la Grand-Place qui lui sert d'écrin et est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998.

Par ailleurs, comme évoqué dans le chapitre 4.3, il convient de souligner l'attention portée par l'asbl (et ses collaborateurs directs) au développement durable. Pour rappel, seules des fleurs locales de culture durable (non traitées avec des pesticides) sont utilisées tandis qu'à la fin de l'évènement, l'herbe est automatiquement réutilisée, les copeaux et la sciure sont conservés. Les pétales de fleurs sont compostés après l'évènement par les services des Espaces Verts pour faire fleurir les parterres de la Ville de Bruxelles.

#### **6.4. MENACES ÉVENTUELLES**

Le Tapis de Fleurs de Bruxelles est créé à partir de matériaux organiques (fleurs, écorce, gazon, etc.). La disponibilité de ces matériaux peut être affectée par des circonstances climatologiques exceptionnelles ou des augmentations brutales du prix des fleurs.

#### **6.5. MESURES DE GESTION OU DE SAUVEGARDE EXISTANTES**

La création d'un tapis de fleurs constitue un projet commun pour tout un ensemble d'acteurs (créateurs, praticiens, professionnels et amateurs). Il s'agit d'un processus complexe s'étendant sur deux années qu'il faut anticiper budgétairement et humainement. Il nécessite des connaissances et un savoir-faire qu'il convient de transmettre aux générations futures.

En vue d'assurer la pérennité et la sauvegarde de l'évènement, les porteurs de la tradition ont décidé de créer une association depuis 1991.

L'intérêt pour la pratique augmente d'année en année. Les personnes impliquées sont très actives et le soutien des autorités communales se confirme à chaque législature. À chaque nouveau Collège, l'Échevin(e) de la Culture est nommé président(e). Il en va de même pour un deuxième membre du Collège échevinal.

La pérennité de l'évènement requiert également la recherche systématique de nouveaux sponsors et soutiens financiers.

## 7. RÉFÉRENCES

### 7.1. AUTRES INVENTAIRES

**L'élément figure-t-il dans un inventaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de Flandre?**

N/A

**L'élément est-il reconnu à l'UNESCO ou dans un autre programme ?**

Un dossier de reconnaissance des tapis de fleurs comme art éphémère est en cours de préparation pour insertion à la liste représentative de l'Unesco.

### 7.2. RÉFÉRENCES (BIBLIOGRAPHIQUES, DISCOGRAPHIQUES, AUDIOVISUELLES ET ARCHIVISTIQUES)

#### 7.2.1. PRINCIPALE BIBLIOGRAPHIE ET PUBLICATIONS

« La belle histoire du Tapis de Fleurs de Bruxelles (2016) » (versions NL + EN+ FR)  
M. Blum-Brodsky, D. Shumelinsky, J. Schreiber, R. Jacobs, A. Katz

#### 7.2.2. ARTICLES

- Euronews (2018): <https://www.euronews.com/2018/08/17/watch-brussel-s-grand-place-square-covered-with-colourful-flowers>
- Reuters (2018): <https://www.reuters.com/article/us-belgium-flowers/despitesummer-heat-brussels-flower-carpet-emblazons-city-centeridUSKBN1L11RR>
- CNN Español (2018) : ) : <https://cnnespanol.cnn.com/video/flores-tapete-bruselas-belgicas-mexico-encuentro/>
- El País (2018) : [https://elpais.com/elpais/2018/08/16/album/1534419475\\_237695.html#foto\\_gal\\_1](https://elpais.com/elpais/2018/08/16/album/1534419475_237695.html#foto_gal_1)
- Efe Agencia de Noticias (2018) : <https://www.efe.com/efe/america/mexico/mexico-y-belgica-unidas-por-su-tradicion-floral-en-bruselas/50000545-3721478>
- Los Angeles Times (2018) : <https://www.latimes.com/travel/la-trb-belgium-flower-carpet-20140718-story.html>
- Xinhua (2018) : [http://www.xinhuanet.com/english/2018-08/18/c\\_137398964.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2018-08/18/c_137398964.htm)
- Associated Press (2016 – timelapse video) : [https://www.youtube.com/watch?v=K\\_Z8JZBTxFA](https://www.youtube.com/watch?v=K_Z8JZBTxFA)
- The New York Times (2014): <https://intransit.blogs.nytimes.com/2014/06/25/in-brussels-a-colorful-floral-carpet/>
- AFP News Agency (2012) : <https://www.youtube.com/watch?v=DwrDhDR0z6g>

#### 7.2.3. DANS LES MÉDIAS

<https://www.designboom.com/art/film-flower-carpet-brussels-06-23-2020/> (Vidéo du making of du tapis 2018)

- <http://www.corso-fleuri-bormes.com/histoire-du-corso/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tapis\\_de\\_fleurs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tapis_de_fleurs)

#### 7.2.4. EXPOSITIONS

#### 7.2.5. MATERIEL AUDIOVISUEL



#### 7.2.6. ARCHIVES

Les archives de l'association sont conservées en son siège social sis Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles, Belgique.

#### 7.3. LIEN VERS SITE INTERNET

[www.flowercarpet.brussels](http://www.flowercarpet.brussels)  
[www.tapisdefleurs.be](http://www.tapisdefleurs.be)  
[www.tapisdefleurs.brussels](http://www.tapisdefleurs.brussels)  
[www.bloementapijt.be](http://www.bloementapijt.be)  
[www.bloementapijt.brussels](http://www.bloementapijt.brussels)

#### 8. MOTIVATION DE LA DEMANDE

Que la tradition immatérielle et éphémère de ces œuvres artistiques soit connue et reconnue et qu'elle se transmette.

#### 9. CONSENTEMENT ET PARTICIPATION

Les informations figurant dans ce formulaire ont été collectées par deux membres de l'asbl. Ensuite, celles-ci ont été relues, complétées et validées par les autres membres de l'asbl en étroite collaboration avec la Direction du Patrimoine culturel.